



Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITÉS

I VIE ASSOCIATIVE II RELATIONS AVEC LES MEMBRES	5
III RELATIONS INSTITUTIONNELLES	6
IV FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION	
▼ ACTIVITES LIEES AU PLAN SPORT ET TERRITOIRE (PST)	
SPORT & EDUCATION ET CITOYENNETÉ	8
SPORT & PROFESSIONNALISATION	
SPORT & SANTÉ ET BIEN-ÊTRE	
SPORT & POLITIQUES PUBLIQUES ET HAUT NIVEAU	
VI MINI JEUX SAIPAN 2022	
VII JEUX DU PACIFIQUE SALOMON 2023	
VIII COMMUNICATION, PUBLICATIONS & ÉVÈNEMENTIELS	
IX GESTION DE DISCIPLINES	
HALTÉROPHILIE	10
JUDO	18
RAPPORT FINANCIER	
RAPPORT FINANCIER 2022 DU TRÉSORIER	
RÉSULTATS DE L'EXERCICE	20
II LES AFFECTATIONS ET LES FONDS ASSOCIATIFS	
LESATECIATIONS ET LESTONDS ASSOCIATIO	
QUI SOMMES-NOUS ?	
RÔLE ET MISSIONS DU CTOS DE NOUVELLE-CALÉDONIE	23

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE



Rapport d'activités 2022 de la Secrétaire Générale

I VIE ASSOCIATIVE

Réunions de bureau exécutif (BE)

5 réunions les 17/02, 24/03, 22/08, 13/10 et 29/11/2022. A noter que toutes les réunions du bureau exécutif sont élargies aux autres membres du CA qui souhaitent y participer.

Réunions du Conseil d'Administration (CA)

9 réunions les 27/01, 3/03, 12/04, 3/05, 7/06, 7/07, 4/08, 19/09 et 8/11/2022.

D'autres réunions de CA moins formelles ont été organisées sur des thématiques spécifiques.

Commissions du CTOS-NC

- Au-delà des réunions de BE et de CA, les commissions suivantes se sont réunies régulièrement en 2022 :
- Commission des athlètes présidée par Typhaine QUERE ;
- Commission « Terre de Jeux Paris 2024 » présidée par Christophe DABIN;
- Commission des Jeux du Pacifique présidée par Marion ROUMAGNE:
- Commission médicale et sport santé présidée par le docteur Marc BARRE.



AG du 23 avril 2022

Cette AG s'est déroulée dans l'hémicycle de l'assemblée de la province Sud. Outre les présentations et votes statutaires, elle a permis de se projeter sur les années à venir et notamment sur l'avenir du CISE, et de faire un focus sur le plan de prévention contre les violences sexuelles dans le sport.



AG du 16 mai 2020 et recours lié

A la suite de l'AG élective du 16 mai 2020, M. Paul POANIEWA, après avoir contesté les élections par voie de presse, a assigné à jour fixe le CTOS et M. Christophe DABIN devant le tribunal de première instance de Nouméa. Par son jugement rendu le 28 septembre 2020, le tribunal a débouté M. Paul POANIEWA de l'ensemble de ses demandes et l'a condamné à verser 120 000 F au CTOS et 120 000 F à M. Christophe DABIN au titre de l'article 700 du code de procédure civile.

M. Paul POANIEWA a fait appel de cette décision au début du mois de février 2021 et l'audience de la Cour d'Appel s'est tenue le 11 avril 2022. La cour d'Appel, dans un délibéré rendu très tardivement le 3 octobre 2022, a confirmé la décision en toutes ses dispositions, y ajoutant une condamnation de M. Paul POANIEWA à payer

respectivement au CTOS et à M. Christophe DABIN la somme de 200 000F sur le fondement de l'article 700 du code de procédure civile.

M. Paul POANIEWA n'en est pas resté là puisqu'il s'est pourvu en Cassation au mois de janvier 2023 pour attaquer la décision de la Cour d'Appel de Nouméa.

Cette procédure a déjà couté beaucoup d'énergie aux élus et permanents du CTOS et a été un frein à l'unité du mouvement sportif nécessaire pour affronter les différents défis auxquels il est confronté.

Ateliers pratiques, soirées thématiques, formation des bénévoles

Conformément aux engagements pris, l'équipe du CTOS a organisé des soirées thématiques, ateliers pratiques et formations à destination des bénévoles et encadrants du sport sur des sujets divers. Hors programmes spécifiques (Ailes du Sport, Suivi INSEP, Lutte Contre les Violences Sexuelles dans le Sport) 195 personnes ont participé à 24 modules différents organisés tout au long de l'année. Le calendrier élaboré pour 2023 tient compte des propositions de thèmes émanant du questionnaire (Google Forms) que certains dirigeants de clubs, comités et ligues ont bien voulu compléter.



II RELATIONS AVEC LES MEMBRES

Les référents "discipline"

Les référents désignés au sein du CA du CTOS ont pour mission de maintenir des liens privilégiés avec les disciplines qui leur sont affectées, de faire remonter les besoins, demandes et observations des dirigeants de ces disciplines et de diffuser les informations et directives du CTOS. Un suivi des compétitions et des manifestations avec une présence sur le terrain est effectif dans la mesure du possible et permet aux élus du CTOS d'être au plus proche des réalités de nos sportifs et de nos dirigeants.

L'idée est de permettre une meilleure intercommunication, et pour le CTOS de répondre au mieux aux attentes de ses membres, mais également de tendre vers une meilleure cohésion du mouvement sportif.



Info ligues

Afin de renforcer la communication envers nos membres et rendre compte de nos activités, nous avons adressé deux courriers d'informations aux ligues, comités et fédération en août et décembre 2022. Deux newsletters ont également été produites et envoyées aux abonnés (RGPD) les 24 mai et 30 septembre 2022.

Soutien dans la gestion associative

C'est un objectif fort de la mandature et ce secteur a été renforcé pour répondre aux besoins. L'équipe du CTOS est intervenue en soutien aux bénévoles et à leurs structures notamment sur les sujets suivants :

 Utilisation du « compte asso » dans le cadre de la campagne de financement de l'Agence Nationale du Sport (ANS);

- Élaboration du projet de performance ;
- Volontaires au service civique;
- Accompagnement individualisé: statuts (création, révision, passage d'un club unisport à omnisports, interprétation des statuts), préparation et tenue d'assemblées générales (ordinaires, extraordinaires, électives), gestion financière, couverture assurance, relations avec les Fédérations Françaises sont les thèmes récurrents de nos interventions.

" Accompagnement de 15 ligues, 8 clubs PS et 1 club PN "

Participation aux assemblées générales (AG)

Dans la mesure des disponibilités des membres du conseil d'administration, le CTOS essaye de participer aux AG de ses membres lorsqu'il y est invité.

Cas particulier du comité régional des body builders de NC

Statuquo sur ce dossier. Le CTOS a fait intervenir le CNOSF afin de relancer la Fédération Française de Force, délégataire pour le culturisme, pour trouver un accord acceptable entre les différentes parties dans le meilleur intérêt du sport calédonien en général, et du bodybuilding en particulier. Ces démarches n'ayant pas abouti, le CTOS a proposé au comité régional des body builders de NC la signature d'une convention pour leur permettre de participer aux prochains Jeux du Pacifique.

Mutualisation et services aux membres

• Avances de trésorerie :

Le CTOS a consenti des avances de trésorerie à certaines structures pour pallier le versement tardif des subventions et permettre ainsi aux disciplines demandeuses de réaliser leurs actions. Les ligues et comités concernés ont remboursé les sommes dues. A ce jour, seul le CPOSS présente un solde débiteur et a sollicité un étalement du remboursement de sa dette.

• Gestion de la Maison du Sport Roger Kaddour :

Le CTOS assure la gestion du bâtiment appartenant à la Nouvelle-Calédonie et la mise à disposition des salles de réunions. À la suite de la détérioration de canalisations, des travaux imprévus ont été menés avec le financement de la Nouvelle-Calédonie (DAPM).

Mise à disposition de la flotte de véhicules et matériels divers :

Quatorze disciplines (11 en 2021) ont sollicité et bénéficié du minibus (ou d'un des autres véhicules du CTOS) mis gracieusement à la disposition des ligues, comités et fédération. 187 jours d'utilisation ont été comptabilisés (98 en 2021).

Rappel des conventions commerciales avec Aircal et Air France :

Le poste « transport » impactant considérablement les budgets des clubs, comités, ligues et fédération, des conventions commerciales signées par le CTOS permettent au mouvement sportif de bénéficier d'avantages tarifaires et pratiques. Des fiches pratiques ont été éditées à destination des ligues, comités et fédération.

• Partenariat Aircalin:

Le CTOS a signé avec Aircalin une convention de partenariat qui permet d'offrir au mouvement sportif des conditions tarifaires avantageuses avec certaines contraintes de réservation. Une fiche pratique a été éditée à destination des ligues, comités et fédération.



• Gestion des volontaires au service civique :

Le CTOS a obtenu un agrément « parapluie » auprès de l'Agence du service civique et peut en faire bénéficier les ligues, comités et fédération. Le CTOS soulage ainsi ces structures des démarches administratives



contraignantes liées à ce dispositif et leur fait bénéficier de jeunes volontaires. Le football, le cricket, l'haltérophilie ainsi qu'en interne le CISE et la cellule de lutte contre les violences sexuelles dans le sport, en ont bénéficié en 2022.

Médiation :

Dans la délibération 251 du 16 octobre 2001 (article 23), il est confié au Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle-Calédonie la capacité, à son initiative ou à la demande d'une partie en conflit, d'assurer une mission de médiation dans les litiges sportifs.

La médiation est un processus confidentiel, destiné à limiter les tensions et résoudre les difficultés relationnelles par voie amiable. Elle relève d'une démarche volontaire et fait appel à un facilitateur (le médiateur), neutre, impartial et sans pouvoir décisionnel qui engage les parties à trouver par elles-mêmes une solution équitable et durable tout en veillant à préserver les relations humaines.

En 2021 et 2022, Sylvaine Durand (chargée de mission et de médiation au CTOS-NC) a suivi à l'Université de la Nouvelle-Calédonie un cursus de formation. Elle est maintenant diplômée d'un DU « prévention et règlement des différends ». Financée par le FIAF, cette formation de 228 heures lui a permis de développer les aptitudes au processus de médiation et de négociation dans le but de prévenir ou de régler des différends.

En 2022, 6 procédures de médiation ont été menées par nos médiateurs, Jean-Jacques ANNONIER et Sylvaine DURAND.

III RELATIONS INSTITUTIONNELLES

L'équipe du CTOS entretient des relations privilégiées avec les institutions.

AU NIVEAU LOCAL

• Etat:

Des relations régulières se sont instaurées avec les services de l'Etat, notamment avec M. Jules HMALOKO, secrétaire général adjoint, et depuis sa mise en place, avec la Mission d'Appui Sports du Haussariat.

• Nouvelle-Calédonie :

✓ Réunions avec le GNC et la DJSNC Les réunions et rencontres sont très régulières avec le cabinet de Monsieur le Membre du gouvernement en charge des Sports, M. Mickaël FORREST et avec la DJSNC et son directeur Grégory ARMIEN.

✓ Autres secteurs du gouvernement

Des échanges et réunions ont également été organisés avec différents secteurs du gouvernement. Nous avons également répondu à leurs différentes sollicitations afin de valoriser le mouvement sportif, sa réactivité et les valeurs qu'il porte.

• Provinces:

Les échanges sont réguliers avec les directions des sports, voire même les exécutifs des trois provinces. Elles ont toutes trois participé au financement du fonctionnement du CISE en 2022 et la province Sud a pour la lère fois apporté une contribution financière pour le déplacement aux Mini Jeux du Pacifique de Saipan 2022.

• Communes:

Le CTOS entretient des contacts avec les élus en charge du sport et avec leur service des sports. Ces relations sont plus régulières avec les communes labellisées « Terre de Jeux 2024 » et centres de préparation aux Jeux de 2024.

• Conférences ANS:

La mise en place des 2 conférences ANS a été faite le 10 octobre 2022 au Haussariat en présence du DG de l'ANS, M. Frédéric SANAUR. Les membres de ces commissions ont élu Madame Pascale BASTIEN-THIRY à la Présidence de la Conférence Régionale du Sport et Messieurs Mickaël FORREST et Christophe DABIN aux vice-présidences, Monsieur le Haut-commissaire à la tête de la Conférence des Financeurs et Madame Mimsy DALY (MEDEF) et Philippe LE POUL (P. Sud) aux vice-présidences.

Autres établissements ou organismes partenaires :

✓ CAFAT – Lancement du PASS SPORTS CAFAT Le travail entrepris avec la branche « Prestations familiales » de la CAFAT a abouti à la signature d'une convention pour la mise en place et la gestion par le CTOS d'un dispositif de prise en charge du coût d'une licence sportive fédérale annuelle pour les ayants-droits CAFAT de 6 à 16 ans avec un

/ NAEDEE

plafonnement de 7000 F.



Une convention est venue sceller un partenariat avec le MEDEF à l'instar de celle signée depuis quelques années entre le CNOSF et le MEDEF en métropole. La convention s'articule autour de 3 axes en faveur du soutien du développement des activités physiques et sportives, de la promotion du sport

en entreprise et du renforcement de l'accompagnement des sportifs de haut niveau. D'autres chantiers devraient également être menés conjointement comme le travail sur la mise en place d'une convention collective sport et loisir afin de répondre aux attentes liées à la professionnalisation du mouvement sportif.

✓ FSH – Lancement de l'opération « Du sport dans mon quartier »

Le travail entrepris avec les bailleurs sociaux lancé en 2021 a abouti à la signature d'une convention uniquement avec le Fonds Social de l'Habitat. Deux bas d'immeubles à Dumbéa ont été mis à disposition pour un réaménagement en salle de sport avec le soutien obtenu de l'ANS. Les travaux vont débuter début 2023 pour une mise en service rapide. Certaines disciplines ont été ciblées dans cette phase expérimentale pour la mise en œuvre d'implantation de pratiques sportives fédérales au cœur de certains quartiers sociaux carencés en termes d'infrastructures et d'offres de pratiques sportives.

AU NIVEAU NATIONAL

• CNOSF :

Le président du CTOS est membre de la commission des territoires du CNOSF et participe régulièrement aux réunions de ladite commission en vidéoconférence.

Les visites en Nouvelle-Calédonie de Marie-Françoise POTEREAU, Jean-Pierre SIUTAT et Michel CALOT, respectivement vice-président et trésorier du CNOSF aux mois de septembre et octobre ont permis de tisser des liens avec les élus du CNOSF.

Le déplacement du Président et du Directeur du CTOS au séminaire des Territoires organisé au CNOSF fin octobre a permis de rencontrer la nouvelle équipe des territoires et d'échanger avec nos homologues des autres CROS-CDOS-CTOS.

• INSEP:

Une réunion avec M. Fabien CANU, DG de l'INSEP et son staff a permis de relancer la dynamique de la convention liant la Nouvelle-Calédonie, l'INSEP et le CTOS. M. Grégory ARMIEN a participé à cette réunion en visio. Une nouvelle annexe actualisant les différents phasages des missions va être signée entre les parties. Une mission a été mise sur pied du 17 au 28 novembre 2022 avec la venue de Thierry DUMAINE et Eric LABOUCHET.

• ANS :

La venue de M. Frédéric SANAUR et de sa conseillère en charge des territoires, Anne-Lise TITON a permis d'exposer les enjeux et problématiques du mouvement sportif calédonien et des différentes possibilités d'utilisation des financements ANS. La situation du CISE a également été abordée et fait l'objet de différentes visios avec les personnes concernées au sein de l'ANS afin que cet outil puisse être encore davantage au service de la haute performance, des structures et des sportifs. Une rencontre à l'ANS à Paris en octobre 2022 a permis d'aborder différents sujets relatifs aux financements des équipements, des aides à l'emploi et du CISE.



AU NIVEAU RÉGIONAL

• Conseil des Jeux du Pacifique :

Les relations avec le conseil des Jeux du Pacifique restent très régulières surtout avec la tenue en juin 2022 des Mini Jeux à Saipan. C'est à cette occasion que s'est tenue l'AG du Conseil des Jeux à laquelle nous avons participé tout comme Diane BUI-DUYET qui siège au bureau exécutif de l'instance en tant que vice-présidente marketing.

Les contacts avec les différents comités organisateurs sont également très réguliers afin de préparer les diverses échéances au programme jusqu'à Tahiti 2027. A noter qu'une visio, à la suite de notre proposition, a été organisée entre le CO de NC 2011 (Pascale BASTIENTHIRY – Philippe LE-POUL) et le CO de Tahiti 2027 afin d'apporter notre expertise dans le cadre de la préparation des prochains jeux de Tahiti.

A noter la prise en charge par le conseil des Jeux du déplacement de notre présidente de la commission des athlètes au forum ONOC des athlètes du Pacifique qui s'est déroulé à Fidji.

• ONOC:

Nous n'avons pas pu participer à l'AG de l'ONOC en raison des liaisons aériennes encore compliquées dans le Pacifique début 2022. Nous serons présents lors de l'AG 2023 qui se tiendra à Brisbane après l'AG du CTOS. A noter l'aide apportée par l'ONOC pour notre participation aux Mini Jeux de Saipan, au même titre que les autres membres et membres associés.

• CONVENTION PAYS FRANCOPHONES:

Dans le cadre de notre convention signée en 2019 à Samoa, nous continuons nos échanges avec les exécutifs des Comités Olympiques des pays francophones. Un projet de rencontre d'athlétisme, financé par l'AFD était prévu, mais a dû être reporté pour différentes raisons. Cette rencontre pourrait se tenir en 2023.

IV FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION

CTOS - Maison du Sport

• Comité de gestion de la Maison du Sport :

Le CTOS assure la gestion du bâtiment et les différents occupants participent aux frais de fonctionnement au prorata des surfaces qu'ils occupent. Le CTOS s'était attaché à réduire les frais supportés par les occupants mais des travaux imprévus ne lui ont pas permis d'atteindre cet objectif.

• Maintenance et travaux :

Après des travaux de toiture en 2021, des travaux de VRD ont été menés à notre demande par la Nouvelle-Calédonie, propriétaire de l'immeuble.

CTOS - CISE

Comme discuté lors des AG 2021 et 2022, la continuité des activités du CISE a été une préoccupation majeure des administrateurs du CTOS. Le projet de reprise de

la gestion du CISE par un GIP est toujours d'actualité mais a pris du retard. En attendant, les collectivités et principalement la Nouvelle-Calédonie ont versé au CTOS des subventions pour permettre d'équilibrer le budget de fonctionnement de la structure.

Des garanties ont été données au niveau budgétaire pour assurer le fonctionnement de la structure jusqu'à la transmission du CISE à la nouvelle entité.

Les autres faits marquants relatifs à la gestion de cet équipement en 2022 sont les suivants :

• La maintenance et l'amélioration des installations :

Peu d'investissements ont été faits sur le CISE ces 2 dernières années et des travaux de maintenance ont été programmés fin 2022 et début 2023 afin de maintenir une qualité d'accueil pour nos usagers, et particulièrement nos résidents.

• La fréquentation du CISE en chiffres :

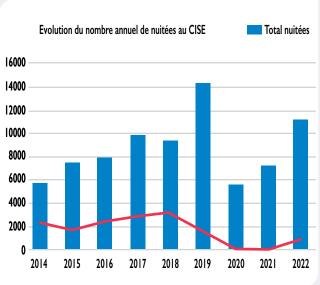
Après 2 années perturbées par la crise sanitaire, le CISE a retrouvé une activité plus conforme en 2022 avec en hébergement plus de 11.100 nuitées comptabilisées (7.200 en 2021) et un taux d'occupation de 34% (22% en 2021).

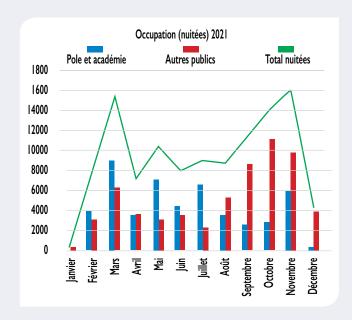
Au niveau des structures en résidence, le pôle handball, le pôle karaté et l'académie de football permettent d'assurer une stabilité de fonctionnement durant toute l'année scolaire avec un effectif global de 36 résidents.

L'accueil de jeunes du Foyer de l'enfance de la province Sud et de leurs encadrants a permis d'avoir un remplissage intéressant et une belle activité en février-mars, période habituellement calme.

La reprise des activités compétitives et le retour de sportifs extérieurs au Territoire pour des compétitions internationales ont permis d'assurer un taux de remplissage plus régulier avec un pic habituel d'activités sur la période septembre (38%)-octobre (47%)-novembre (53%).







Ressources humaines:

Les effectifs s'établissent comme suit :

- 6,5 ETP affectés au siège (Maison du Sport Roger Kaddour);
- 6,25 ETP affectés au CISE ;
- 0,25 ETP affecté au comité de gestion.

Outre les agents du CTOS et du CISE, le CTOS a recours à des formateurs contractuels ou travailleurs indépendants, et à 2 salariés du GESLS à mi-temps (Anna pour le dispositif Pass Sports CAFAT et Olivia pour la prévention et lutte contre les violences sexuelles dans le sport).

Service civique:

Onze jeunes volontaires au service civique ont été engagés par le CTOS pour venir en appui à la fédération calédonienne de football (I), au comité de cricket (2), à l'haltérophilie (I), au CTOS (I) et au CISE (6) spécialement pour l'encadrement des jeunes résidents de l'académie de football ainsi que des pôles de handball et de karaté.

V ACTIVITÉS LIÉES AU PLAN OLYMPIQUE ET SPORTIF TERRITORIAL (POST 2022-2025)

Un nouveau Plan Olympique et Sportif Territorial 2022-2025 a été élaboré par les commissions du CTOS en concertation avec le CNOSF et présenté aux membres lors d'une réunion préparatoire à l'AG le 14 avril 2022 au CISE. Profitant du passage à Nouméa de Michel CALLOT, Trésorier du CNOSF et Président de la Fédération Française de Cyclisme, une signature de ce POST 2022-2025 a été organisée le 17 septembre 2022 en présence de nos partenaires institutionnels et des membres ayant répondu à l'invitation.



V. 1 Sport & Education et Citoyenneté • Promotion du sport au féminin





✓ Féminisation des instances dirigeantes sportives

Le programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » a pour vocation d'encourager l'accès des femmes bénévoles aux instances dirigeantes des associations sportives. L'objectif est d'augmenter la présence féminine dans les organes décisionnels des ligues et des clubs (conseils d'administration, bureaux, commissions...). Le soutien porte sur la mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement afin de donner envie et confiance aux femmes de se lancer en renforçant leurs compétences en gestion et en leadership. Ce programme vise également à créer une communauté de futures dirigeantes dans le milieu sportif et promouvoir la bonne gouvernance.

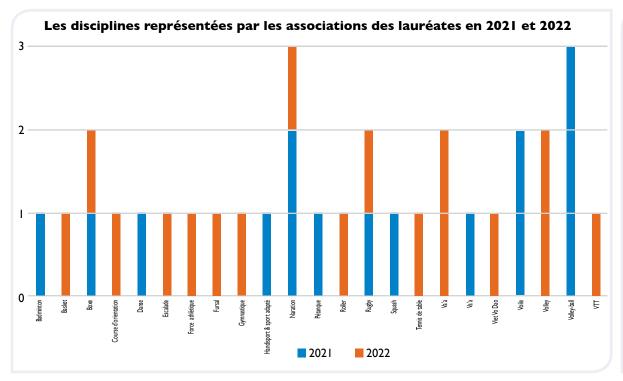
Durée du programme

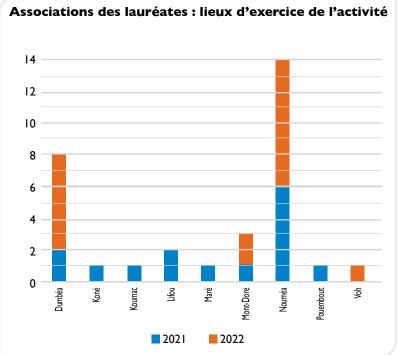
Pour sa deuxième édition, le programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » s'est déroulé entre le 8 septembre et le 27 octobre 2022. Il a été organisé sous la forme d'un parcours d'une durée de 44 heures (à laquelle s'est rajouté le temps passé pour l'étude d'un cas pratique). Il s'articule autour de :

- Cinq journées de formation et de mises en situation
- Une session de sensibilisation de 2h à la prévention des violences sexuelles dans le sport
- Une journée destinée à la présentation des cas pratiques

Les lauréates

À l'issue d'un appel à candidatures, le comité de sélection – composé de représentants des partenaires de l'opération – a retenu 17 lauréates (15 d'entre elles ont suivi le parcours jusqu'à son terme). Âgées de 25 à 57 ans, ces bénévoles œuvrent dans des associations promouvant 15 disciplines et domiciliées principalement dans Nouméa et le grand Nouméa. Une seule représentante d'une association de la province Nord a rejoint le dispositif, ce qui contraste avec l'édition précédente qui avait réuni 6 bénévoles des provinces Îles et Nord.





Partenaires de l'opération

Le CTOS-NC a piloté le programme OPT-NC « Les Ailes du Sport » en étroite collaboration avec l'Office des Postes et Télécommunications de Nouvelle-Calédonie (OPT-NC). L'Agence Nationale du Sport (ANS) ainsi que la ville de Dumbéa ont également contribué à la réalisation de ce programme.

✓ Club des 300 femmes dirigeantes du CNOSF Suite à un appel à candidature national, notre secrétaire générale Anne PERRIER a été retenue par le CNOSF pour un programme d'accompagnement aux fonctions de dirigeantes sportives.

√ Sport Girl Challenge

La manifestation s'est déroulée du 10 au 14 octobre 2022 à Bourail avec la participation de 120 jeunes filles dans

4 disciplines sportives. Ce challenge a pour vocation d'être un outil de détection et de dynamique sportive pour les disciplines concernées, ciblé vers un jeune public féminin.



- Promouvoir la solidarité, l'inclusion et le partage à travers l'accès au sport pour le plus grand nombre et pour les jeunes les plus éloignés de la pratique
- ✓ Coordonner des projets de développement de la pratique fédérale au sein des quartiers défavorisés dépourvus d'installations sportives de proximité

Grâce au partenariat avec le Fonds Social de l'Habitat de Nouvelle-Calédonie (FSH - bailleur social), le CTOS a construit avec 4 de ses ligues/comités (karaté, judo, boxe et haltérophilie) un projet de requalification et d'aménagement de locaux en pieds d'immeubles en équipements sportifs de proximité pour permettre aux habitants du quartier, de tous âges, de bénéficier d'une offre sportive gratuite à différents moments de la journée. Le projet a été retenu par

l'ANS dans le cadre de l'appel à projets « 5000 équipements sportifs de proximité » et le CTOS a obtenu une subvention de 19 millions XPF pour 2 locaux situés à Dumbéa. Les travaux démarreront au Ler semestre 2023.

✓ Promouvoir l'accès à la pratique à travers des camps de vacances à dominante sportive, à moindre coût au sein des clubs sportifs

L'appel à candidature auprès des clubs, comités et ligues organisé pour chaque période de vacances scolaires pour l'accueil de McDonald's Sport Holiday Camp a permis la mise en place de 4 à 6 camps à chaque période pour un total annuel de 19 camps. Les clubs et ligues ont ainsi accueilli un total de 561 enfants dont une grande majorité de non licenciés. Les objectifs n'ayant pas été complètement atteints, la formule changera en 2023 avec un portage par le CTOS de ces camps.



✓ Réduire les freins financiers à la pratique sportive en trouvant des solutions pérennes par la gratuité des licences sportives pour les jeunes et la mise en place de vacations de médecins dans des zones carencées en termes de suivi médical

Pass Sports CAFAT

Grâce au partenariat avec la Caisse de Compensation des Prestations Familiales, des Accidents du Travail et de Prévoyance des travailleurs de Nouvelle-Calédonie (CAFAT), les enfants âgés de 6 à 16 ans dont les parents sont

salariés pourront bénéficier, en 2023, de la gratuité de leur licence sportive (plafonnée à 7000 F) et ainsi leur permettre de rejoindre un club pour pratiquer leur sport favori ou l'essayer, retrouver ou rencontrer des camarades et pour les familles de bénéficier d'un soutien socio-éducatif, d'une activité et d'un cadre structurant pour leur enfant.



Certificats médicaux

L'obligation d'avoir un certificat médical parfois annuellement dans certaines disciplines pour obtenir une licence sportive reste un frein à la pratique en club. Avec la pénurie de médecins sur le territoire, certaines zones se sont trouvées carencées. Le CTOS avait sollicité un financement ANS afin d'organiser quelques tournées dans ces zones mais s'est longtemps heurté à l'impossibilité de trouver un médecin pour ces missions. Finalement la commission médicale du CTOS a trouvé la perle rare mais sur une période qui ne s'est pas avérée propice (notamment à cause du week-end prolongé de la Toussaint). Néanmoins une tournée a été mise en place à Maré et sur la côte Est de la province Nord avec l'implication des provinces. Le bilan a été bon sur Maré avec des visites médicales effectuées pour 150 jeunes au sein de différents établissements scolaires. Le bilan de la tournée en province Nord n'a en revanche pas été concluant avec seulement une vingtaine de bénéficiaires.

 Promouvoir les valeurs de l'Olympisme en utilisant le sport et l'Olympisme comme outils pédagogiques

Organisation conjointe USEP – CPOS Nord – CPOS Sud avec comme thématique définie par le CNOSF « Paix et solidarité ».

- o 21 juin à Kouaoua : 5 classes de Canala et de Kouaoua 88 enfants 7 ateliers d'activités, un arbre de paix avec des messages écrits par tous les enfants et un relais de 2024 m en soutien à Paris 2024.
- o 23 juin à Pouembout : 6 classes de Voh, Koné et Pouembout 127 enfants 8 ateliers d'activités et un relais de 2024 m.
- o 24 juin au complexe sportif de Koutio à Dumbéa : 19 classes du Grand Nouméa 371 enfants 20 ateliers d'activités

La journée olympique ce n'est pas qu'une journée d'animations sportives! Les classes travaillent en amont sur les valeurs de l'olympisme à partir d'outils pédagogiques mis à disposition par le CNOSF et Paris 2024.

• Prévenir et lutter contre les violences notamment sexuelles dans le sport



Les dénonciations de cas de violences et d'agressions sexuelles n'épargnent malheureusement pas le mouvement sportif calédonien. Le Comité Territorial Olympique et Sportif (CTOS-NC) avec l'appui de la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS-NC) et le soutien financier de

l'Agence Nationale du Sport (ANS), s'est engagé pour la prévention et la lutte contre les violences sexuelles (abus, harcèlement, bizutage, etc.) dans le sport (PLVSS) dès 2020.

Pour répondre à cet objectif, 3 grands axes de travail ont été déclinés dès la prémisse de ce plan :

- Adopter une déclaration de politique générale (charte) visant à créer un environnement où règne le respect mutuel et exposant explicitement le caractère inacceptable de toutes violences sexistes et sexuelles.
- Agir en soutenant les clubs (pour protéger et prévenir).
- Sensibiliser le grand public.

✓ Développement de la cellule « prévention et lutte contre les violences sexuelles dans le sport » :

Pour soutenir ce programme, plusieurs recrutements ont eu lieu au cours de l'année 2022. Une chargée de mission a été recrutée mi-avril. Elle a été rejointe par une jeune volontaire service civique en septembre.

✓ Signature d'une charte d'engagement pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles :

Rédigée par le CTOS-NC, cette charte d'engagement a été signée par l'ensemble des responsables du mouvement sportif calédonien (ligues, comités et fédération) présents lors de l'Assemblée générale du CTOS-NC, le 23 avril 2022.

✓ Venue de l'association Colosse aux pieds d'argile:

Le CTOS-NC a organisé deux venues de l'association Colosse aux pieds d'argile en Nouvelle-Calédonie en 2022, dont Madame Violaine Chabardes a été l'intervenante.

Le le séjour (23 avril au 7 mai) s'est notamment concentré sur la mise en place d'interventions de sensibilisation à destination des membres des associations sportives ainsi que de divers acteurs essentiels dans la prévention et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Madame Chabardes a également rencontré différents représentants

des institutions et associations locales œuvrant dans le domaine.

Le second séjour (2 au 16 novembre) a, quant à lui, mis l'accent sur la formation de personnes-ressources pour la prévention et la lutte contre les violences sexuelles dans le sport au sein des associations sportives calédoniennes. Cette formation, composée de 2 modules complémentaires, a eu lieu en province Sud et Nord.

Lors de ces deux séjours, des sensibilisations à destination du grand public ont également été réalisées, à l'hémicycle de la Province Sud ou encore à Lifou. Le sujet a aussi été exposé dans les médias par des demandes d'interviews de leur part.

Par ailleurs, une collaboration a été officialisée entre l'association et le CTOS-NC dans l'objectif d'adapter localement les trois grands outils de communication de l'association, en vue de leur diffusion pour de futures interventions de sensibilisation par la cellule de prévention.

✓ Organisation de réunions de comité de pilotage :

Ce plan regroupe de nombreux acteurs œuvrant dans le domaine en Nouvelle-Calédonie. Pour se faire ainsi que pour aider au mieux les personnes victimes ou témoins, il était important de travailler en collaboration avec ces derniers. Des réunions de comité de pilotage sont donc organisés régulièrement pour informer des avancées de la cellule du CTOS-NC et pour renforcer le réseau avec les associations locales pour le travail primordial d'orientation des personnes victimes ou témoins ainsi que pour collaborer sur diverses interventions de prévention. Le procureur de la République s'est totalement engagé dans cette action et nous apporte toute l'aide et l'expertise nécessaires.

• Promouvoir l'engagement des jeunes

✓ Promouvoir l'engagement des jeunes comme volontaire au service civique

Le CTOS a un agrément qui lui permet de mettre à disposition des ligues des jeunes volontaires au service civique pour des missions qui ne doivent pas venir en

remplacement d'un salarié. Le CTOS lance régulièrement des appels à candidatures auprès des jeunes pour des missions internes au CTOS/CISE ou pour des membres.

V. 2 Sport & Professionnalisation

 Intégrer et siéger activement dans les instances consultatives « emploi – formation – professionnalisation » du pays

En tant que représentant du mouvement sportif et organisme de formation professionnelle, le CTOS s'emploie à favoriser la professionnalisation du secteur sportif et la prise en compte de ses spécificités par des démarches volontaristes auprès des instances consultatives « emploi – formation – professionnalisation » du pays.

La participation active aux différents groupes de travail et l'exposé des bénéfices attendus d'une réforme de la loi régissant la profession d'éducateur sportif en Nouvelle Calédonie sont les faits marquants de cette année 2022. Gageons qu'une prochaine adoption par le Congrès offrira de la souplesse et des opportunités de professionnalisation sur le territoire à partir de 2023.

 Développer des partenariats permettant de diversifier l'offre et les modalités de formations professionnelles ou fédérales, en adéquation avec les besoins identifiés du territoire, en s'appuyant sur l'organisme de formation du CTOS-NC:

Au travers de son organisme de formation, le CTOS apporte régulièrement un éclairage sur les spécificités du territoire, auprès d'établissements nationaux, CREPS ou des Fédérations Françaises afin de diversifier l'offre et les modalités de formations professionnelles en adéquation avec les besoins identifiés localement.

Le développement de ce type de partenariat doit permettre la mise en place de formats courts et mutualisés avec d'autres régions, afin de pallier aux effectifs et aux financements limités du territoire, tout en recollant aux stratégies fédérales de développement des activités.

 Développer et promouvoir un statut « d'employeur bénévole » auprès des acteurs « emploi formation » du territoire (administrations / financeurs / partenaires sociaux) afin de développer la professionnalisation du sport via les GE et de nouvelles « associations sportives employeuses » :

La reconnaissance d'un statut « d'employeur bénévole » et la mise en place de dispositifs d'accompagnement de cette fonction auprès des administrations et du FIAF sont des outils indispensables à la professionnalisation d'un territoire comme le nôtre.

En 2022, le CTOS aura accompagné deux associations employeuses dans leurs démarches auprès du FIAF, et intégré différentes ligues dans la formation de 13 nouveaux BPJEPS Activités Physiques pour Tous afin de leur inculquer une culture fédérale et des qualifications complémentaires comme l'animateur « savoir rouler à vélo ».

Une formation BPJEPS « Activités de la Forme » a également débuté en 2022 avec des contenus résolument orientés sur la préparation physique afin de soutenir les nécessaires initiatives des ligues et des équipes de Nouvelle-Calédonie en la matière.

V. 3 Sport & Santé et Bien-être

En 2022, grâce notamment au soutien financier de l'Agence Sanitaire et Sociale de Nouvelle-Calédonie, le CTOS a poursuivi ses actions portant sur 2 grands axes :

 Accompagner le mouvement sportif dans le développement d'une diversification de l'offre et des publics afin de (re)mettre en mouvement la population et notamment les personnes les plus éloignées de la pratique sportive : √ Mise en œuvre d'actions sport-santé bienêtre / sport pour tous / sport en entreprise / sport social dans les quartiers :

Sport santé bien-être / sport pour tous :

- Réunions de travail et construction d'un partenariat avec la CAFAT pour la mise en place au l'er janvier 2023 d'un dispositif permettant aux ayants-droits âgés de 6 à 16 ans de bénéficier de la gratuité de leur licence fédérale lors de leur inscription dans un club.
- Animation d'un atelier sport-santé lors de la journée des services civiques « Ut'îles et engagés » organisée par le Haussariat > 180 participants.
- Animation de 2 ateliers sport-santé lors de la journée olympique organisée par le CPOS Sud sous forme d'un parcours sportif avec une sensibilisation aux boissons sucrées et d'un quizz > 350 scolaires de primaire.

Sport en entreprise :

- Partenariat avec la BNC: mise en place de séances d'initiations tout le mois de mars et septembre à l'attention des collaborateurs de l'entreprise grâce au concours de clubs sportifs volontaires > 105 participants pour un total de 217 séances.
- Partenariat avec CIPAC SAS: création et mise en œuvre d'un évènement sur une durée de 2 semaines > le « CIPAC Challenge sport-santé», labellisé Sentez-Vous Sport par le CNOSF. 80 entreprises > 356 équipes > 1.703 participants > 225.227.651 pas effectués.



Sport social:

- Présentation d'un projet « du sport dans mon quartier » dans le cadre de l'appel à projets « 5 000 équipements sportifs de proximité » porté par l'ANS > obtention de 100 % du budget prévisionnel soit 19 millions F pour l'aménagement de 2 locaux en pieds d'immeubles.
- Animation de 2 ateliers sport-santé lors de la journée intercommunale organisée par le GESLS à Païta > 65 jeunes issus de 6 communes âgés de 12 à 16 ans.
- Accompagner la montée en compétences de l'encadrement bénévole et salarié du mouvement sportif:
- ✓ Sensibilisation des acteurs du mouvement sportif par la mise en place d'un atelier sur une thématique sportsanté : « les bases d'une alimentation équilibrée » > 12 participants.
- ✓ Mise en place de 2 modules « sport-santé » dans le cadre des formations BPJEPS APT et BPJEPS AF organisées au CISE > 33 stagiaires touchés.
- ✓ Coordination du partenariat avec l'ASS-NC et soutien des projets sport-santé émanant des ligues, comités et clubs.
- ✓ Organisation de 6 sessions de formation aux lers secours (PSCI) à l'attention des encadrants bénévoles en charge de créneaux sport-santé > 57 personnes formées.

V. 4 Sport & Politiques publiques et haut niveau

- Positionner le CTOS-NC comme acteur de la co-construction de politiques publiques (intérêt général)
- ✓ Concrétiser avec le gouvernement de la NC la mise en place d'un nouveau modèle de financement du sport en NC et d'un schéma directeur concerté de ses équipements sportifs

Voté par le congrès de la Nouvelle-Calédonie en février 2019, ce plan stratégique constitue une ligne directrice pour le développement du sport. Sa mise en œuvre nécessite le soutien du mouvement sportif et la mise en place de moyens, notamment financiers, de la part de la Nouvelle-Calédonie.

Aussi, le point de l'axe I « Gouvernance » de ce plan stratégique, point relatif à la diversification du financement du mouvement sportif, est à notre sens la première étape du processus de mise en œuvre afin de traduire en actions les objectifs opérationnels recherchés.

Sensibilisés sur le sujet par le CTOS dès leurs prises de fonction, M. Mickaël FORREST, Membre du gouvernement en charge des Sports et son cabinet ont fait de la création d'un fonds de développement du sport alimenté par des taxes comportementales, une de leurs priorités.

✓ Co-piloter avec l'Etat et la Nouvelle-Calédonie une mise en œuvre cohérente et complémentaire des plans sportifs fédéraux (PSF), du plan stratégique de la pratique sportive en NC et du futur plan sportif territorial (PST)

Dans l'attente de l'élaboration d'un futur PST par la Conférence Régionale du Sport, le CTOS et la DJSNC ont proposé à l'Etat la prise en compte des PSF et du Plan stratégique de la Nouvelle-Calédonie pour l'attribution des financements de la part territoriale de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Afin de suivre la mise en œuvre des PSF au niveau territorial, le CTOS a proposé que les ligues et comités régionaux puissent être destinataires des projets d'actions proposés par les clubs afin d'avoir une visibilité sur ces demandes et de pouvoir émettre un avis avant que les services instructeurs ne travaillent sur leurs propositions d'attribution.

✓ Initier et travailler à la mise en place d'un statut du bénévole et de dispositifs dédiés

Le CTOS gère pour le compte de la Nouvelle-Calédonie le dispositif des congés sportifs destinés au mouvement

sportif (athlètes, entraineurs, officiels techniques, bénévoles) pour les salariés du secteur privé et les travailleurs indépendants. Un travail a également débuté avec la DJSNC afin de proposer des améliorations d'exercice des bénévoles.

- Conforter ou positionner le CTOS-NC comme acteur dans les instances de concertation
- ✓ Animer les travaux et initiatives au sein du Haut Conseil du Sport Calédonien et du CESE

Faute de réunions régulières du HCSC, le CTOS-NC a multiplié les échanges et réunions de travail avec les différents partenaires comme la DJSNC, le cabinet du Membre du gouvernement, les provinces et les représentants du secteur économique.

Notre trésorier Jean-Jacques ANNONIER siège régulièrement au CESE où il participe activement aux travaux et discussions pour défendre au mieux les intérêts du mouvement sportif quand celui-ci est concerné par des textes.

- ✓ Participer à la réflexion sur l'organisation du sport et de sa gouvernance dans l'évolution institutionnelle de la NC, en militant pour une simplification des démarches administratives pour les bénévoles à travers la mise en place d'un guichet unique
- Inscrire le CTOS-NC comme partie prenante des politiques publiques et fédérales d'accès au haut niveau et d'appui à la professionnalisation des athlètes
- ✓ Accompagner les ligues, comités et fédération dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans de performance et de leur évaluation

Dans le cadre de la préparation des mini-Jeux et des Jeux du Pacifique, le CTOS a rendu obligatoire la conception

et la mise en place de projet de performance pour les sélections de Nouvelle Calédonie. Un accompagnement méthodologique et des conseils sont prodigués aux ligues, comités et fédération qui le souhaitent. L'objectif est bien ici de rompre avec la logique des préparations « commando » de quelques mois qui ne suffisent plus face à une concurrence accrue dans le Pacifique. Soutenu par l'INSEP, cet accompagnement méthodologique est proposé à toutes les ligues, comités et fédération ayant déterminé un objectif compétitif dans leur politique sportive et des outils sont accessibles.

√Travailler sur la mutualisation des moyens pour l'optimisation des dispositifs de préparation et de suivi des SHN et sportifs identifiés d'Excellence régionale.



Le CTOS, s'attache à identifier et à mettre en réseau les différents acteurs intervenants auprès des sportifs d'Excellence et de Haut Niveau du territoire. Sur la base des services à la performance déjà en place au CISE, les mutualisations et les collaborations entre l'encadrement de différentes disciplines sont rendues possibles et encouragées. Ainsi, en 2022, le CISE aura contribué par ses ressources à la préparation de la Nation Cup en football féminin ou à d'autres déplacements des pôles et académies du territoire.

✓ Travailler en partenariat avec les institutions à la déclinaison territoriale des dispositifs réservés aux SHN et sportifs identifiés d'Excellence régionale

L'année 2022 est marquée par une nouvelle dynamique de coopération et de travail en commun avec les services de la DJS-NC dirigés par Monsieur Grégory ARMIEN.

L'établissement de projets de performance, les listes d'excellence, le suivi médical des Équipes de Nouvelle Calédonie, les aides individualisées aux sportifs de Haut Niveau sont autant de sujet sur lesquels le CTOS collabore avec la DJS-NC pour la mise en cohérence et le déploiement ciblé, des différents dispositifs d'aides qui doivent favoriser la performance des sportifs calédoniens et de leur encadrement.

Haut niveau:

Pour rappel, l'objectif est de s'inscrire avec le CISE et le CTOS comme partenaires de la Nouvelle-Calédonie, des fédérations et de leurs ligues, ainsi que des services de l'État sur le territoire et directement en métropole, dans les stratégies d'accès au haut niveau et à la performance sportive sur le territoire.

• Relations avec l'INSEP:

Après deux années de collaboration à distance en raison des mesures de protection sanitaire, l'année 2022 a été marquée par le retour d'une mission de l'INSEP en Nouvelle Calédonie. En novembre dernier, avec le concours de la Nouvelle Calédonie, Thierry DUMAINE adjoint au chef du pôle Performance et Eric LABOUCHET sont intervenus auprès de différentes ligues et structures d'accès au haut niveau du territoire. Les échanges denses et variés ont principalement concerné :

- La conduite de projets de performance ;
- La méthodologie d'accompagnement des pôles et structures d'accès du territoire ;
- L'évaluation et la validation des parcours de formation « Trajectoire Performance » de Brigitte et Jean Marc

- DELAVEUVE (manager et entraineur basket) et d'Arnaud BEAUVOIS (manager boxe) ;
- Les conditions de déploiement du programme Sport Data Hub en Nouvelle Calédonie ;
- Les méthodes de profilage et de « reporting » des sportifs à l'INSEP;
- La mise en réseau avec des experts en métropole et des actions spécifiques à l'INSEP pour différentes ligues.

La crise Covid avait bouleversé la programmation des actions identifiées dans la convention qui lie l'INSEP la Nouvelle Calédonie et le CTOS. Aussi conformément aux engagements pris lors de la visite du Président du CTOS auprès du directeur de l'INSEP, Fabien CANU, une actualisation des actions couvertes par la convention est à prévoir au regard des fortes sollicitations de l'INSEP avant les JOP de Paris 2024.

• Matériel d'évaluation et d'expertise :

En 2022, Le CTOS a marqué une pause dans ses investissements pour se consacrer à la mise en place de protocoles de tests identiques à ceux pratiqués par les Fédérations Françaises grâce à ses outils financés pour partie par l'Agence Nationale du Sport.

Ces tests normalisés sont dispensés à la demande à des fins d'évaluation des progressions ou en retour de blessures, lors des périodes de recrutement des structures métropolitaines ou encore pour les mises en liste espoirs ou haut niveau.

En plus des sportifs de certains Pôles et Académies du territoire, l'ensemble des sportifs de la délégation des mini Jeux de Saipan pouvait bénéficier de ce matériel de pointe en 2022, selon un protocole défini avec l'INSEP. Des formations à destination d'entraineurs et de préparateurs physiques incluant une présentation de ces outils ont été dispensées. Afin d'élargir ses capacités d'expertise, le CISE dispose aujourd'hui d'une équipe de 5 opérateurs formés et habilités à utiliser ce matériel, sous la coordination de Yan BOUVERNE.

• Labellisation Grand INSEP du CISE :



Les interrogations autour du devenir du CISE, conjuguées à la problématique du suivi médical des sportifs en Nouvelle Calédonie n'ont pas favorisé le dépôt d'un dossier de candidature et la demande d'audit prévue dans le processus de labellisation. Néanmoins lors des visites des représentants de l'ANS et de l'INSEP, de forts encouragements à cette démarche volontaire de développement des expertises et de validation des services rendus aux sportifs ont été signifiés. Dans cette optique, un travail de remise à plat des conventions qui lient le CTOS, les structures utilisatrices du CISE et les prestataires est en cours.

VI MINI JEUX SAIPAN 2022



Résultats sportifs

Avec 54 médailles (II en or, 26 en argent, 17 en bronze) notre délégation figure à une honorable 5 ème place au tableau des médailles derrière PNG, Tahiti, CNMI et l'Australie. Le programme de ces Mini Jeux ne nous était pas favorable. Nos cagous ont été dominateurs en golf avec 3 médailles d'or sur 4 empochées par nos jeunes joueurs. Le triathlon a montré sa force collective en remportant les 2 médailles d'or attribuées par équipes et en jouant placé en individuel. Le va'a a réédité son exploit de Samoa en remportant 2 médailles d'or. Les jeunes emmenés par Loann VILLE ont montré du potentiel en athlétisme et nos athlètes handisport ont contribué comme à chaque fois à ramener de l'or dans leurs bagages.

Pas de médailles d'or pour les autres disciplines comme le badminton et l'haltérophilie mais de l'argent et du bronze.

Déplacement avion

Les contraintes règlementaires des autorités US ne nous ont pas permis de relier Saipan avec un appareil d'Aircalin. Un itinéraire via Nandi avec l'affrètement d'un vol Fiji Airways a été nécessaire à quelques jours du départ. Le vol retour par un appareil d'Aircalin a généré un surcoût important suite à l'explosion des prix du carburant, ce qui nous a amené à réagir très vite auprès de la compagnie. Les discussions avec la direction d'Aircalin nous ont permis de trouver un compromis concernant le surcoût carburant et surtout de trouver un accord pour signer un partenariat sur 2 ans au bénéfice de toutes les ligues, comités et fédération.

VII JEUX DU PACIFIQUE SALOMON 2023



Equipe d'encadrement

Chef de délégation : Christophe DABIN

Chef de mission: Fabian DINH

Adjoints : Marie-Hélène KONHU et Noël FENUAFANOTE Président de la Commission des Jeux du Pacifique : Marion ROUMAGNE.

Choix stratégiques liés à la situation financière

Au regard de la situation financière de la Nouvelle-Calédonie, le gouvernement et le CTOS se sont accordés sur l'envoi d'une délégation à l'effectif contraint par les conditions d'engagement stipulées dans le règlement Jeux du Pacifique du CTOS. Celui-ci précise notamment un niveau de performance requis pour chaque discipline et chaque athlète. Certaines disciplines ne remplissent pas les conditions ; elles auront à justifier dans les semaines à venir d'un niveau de performance pouvant justifier leur qualification au sein de l'équipe de Nouvelle-Calédonie.

Contraintes

Les Jeux, se déroulant du 19 novembre au 2 décembre, soit en pleine période d'examens scolaires et en pleine saison pour les sports-co en métropole, nécessitent d'anticiper sur ces 2 problématiques. La vaccination obligatoire privera sans doute la délégation des cagous de certains de ses meilleurs éléments.

Logistique

Certaines disciplines commençant avant la cérémonie

d'ouverture, plusieurs vols aller et retour sont programmés avec l'airbus A320 d'Aircalin. Les plans de vols sont en cours d'étude. La petitesse du marché et les coûts de certaines prestations aux lles Salomon ne nous permettront pas de disposer de beaucoup de véhicules de location mais nous espérons pouvoir bénéficier de relativement bonnes conditions de séjour pour notre délégation sportive comme pour notre délégation générale.

Réunion des chefs de mission - novembre 2022 :

La participation à cette réunion a permis un repérage d'Honiara et des installations ainsi qu'une prise de contact avec le comité organisateur. Cette visite a révélé que des points de vigilance doivent faire l'objet d'une attention particulière pour le déplacement et le séjour de notre délégation lors des Jeux. Nos représentants (Marion Roumagne, Noël Fenoafanote et Michel Quintin) ont vécu lors de cette mission une expérience originale : un tremblement de terre d'amplitude 7 sur l'échelle de Richter.

Gestion des crédits de préparation à destination des ligues, comités et fédération préparant SAL 2023 : La gestion des crédits de préparation pour les Jeux de Salomon d'un montant de 50 MF en 2022 et de 50 MF en 2023 est faite conjointement par le CTOS et la DJSNC. D'ores et déjà, près de 35 MF ont été attribués sur l'enveloppe 2022 pour la période allant jusqu'à fin avril 2023.

La suite avec Palau 2025 et surtout Tahiti 2027

Le mouvement sportif Polynésien a les yeux déjà tourné vers TAHITI 2027 et pour leurs athlètes, la préparation a déjà commencé. Leurs disciplines se structurent et se professionnalisent et les résultats sont déjà au rendez-vous dans certaines disciplines (ex : badminton à Saipan). Le défi de la prochaine mandature du CTOS sera d'emmener une équipe de Nouvelle-Calédonie des plus performantes poussée par l'ambition de briguer la première place du classement.

VIII COMMUNICATION, PUBLICATIONS & ÉVÈNEMENTIELS

La newsletter Club Calédonie : 2 newsletters ont été envoyées aux abonnés fin mars et fin septembre.

Info ligues : 2 infos ligues ont été adressées aux présidents de ligues, comités et fédération en août et décembre. Site Internet www.ctos.nc : le nouveau site web du CTOS est opérationnel.

Les réseaux sociaux sont utilisés pour communiquer sur nos différentes actions. Notre page FB Les cagous-équipe de Nouvelle-Calédonie compte 10.189 suiveurs et notre page Instagram 1.639 abonnés.

L'opération « Athlète du mois BNC »

Cette mise à l'honneur des athlètes calédoniens a été d'un cru exceptionnel au regard des performances de haut niveau réalisées. Les lauréats pour l'année 2022 désignés par le CA du CTOS sont les suivants :

- Janvier : Aymerick GALLY (escrime) ;
- Février : Alexis MATHIEU (judo) ;
- Mars: Bassa MAWEM, Sasha LEHMANN, Yann LE CLERCQ DE LANNOY (escalade);
- Avril: Emma TEREBO (natation);

- Mai: Nicolas GOYARD (voile);
- Juin : Maxime GROUSSET (natation);
- Juillet : Félise VAHAI SOSAIA (athlétisme) ;
- Septembre : Hugo TORMENTO (aquathlon) ;
- Octobre : Kurth EVLAKHOFF (karaté) ;
- Novembre : Vaïc GARIOUD (surf);
- Décembre : Maxime GROUSSET (natation).



Les trophées du sport LNC-BNC



Le niveau de performance de nos athlètes et la dynamique de nos structures et du bénévolat sont mis en valeur à travers cet évènement qui est resté trop confidentiel en 2022 en raison du budget que nous pouvions y consacrer. Les lauréats 2022 de ces trophées annuels sont :

Athlète de l'année : Maxime GROUSSET (natation)

Espoir de l'année : Vaïc GARIOUD (SUP)

Exploit de l'année – Prix du public LNC : Hugo TORMENTO

(swim-run)

Évènement de l'année : Oceania de karaté

Dirigeant bénévole de l'année : Tommy VANOUDENDYCKE

(cyclisme)

Prix Roger KADDOUR: Titouan PUYO (SUP)

Prix Charles CALI: Hugo KOCH (golf)

IX GESTION DE DISCIPLINES

HALTÉROPHILIE

Les conditions mises en place ont permis de pouvoir envisager la création en février 2023 de la ligue régionale d'haltérophilie et musculation. Les faits marquants pour cette discipline en 2022 sont :

- Le recrutement d'un agent de développement à temps partiel avec un co-financement ANS-FFHM;
- La venue d'un cadre FFHM et la mise en place d'une formation d'arbitre régional, d'une formation d'animateurs haltéro-tour, de coaching des entraineurs et manager de sélection;
- La participation d'une athlète au championnat de France jeunes avec un titre national à la clé ;
- La participation de 4 haltérophiles aux mini jeux du Pacifique avec l'obtention de 3 médailles d'argent et de 3 médailles de bronze ;
- La confirmation d'une dynamique au niveau des clubs avec l'organisation de nombreuses compétitions locales et régionales par le club de l'Institut d'Haltérophilie du Mont Dore (IHMD);
- La mise en place d'un projet de performance pour la discipline;
- La dotation en matériel d'initiation et d'entrainement par la FFHM et l'IWF;

 La mise à disposition du matériel du CTOS pour sécuriser des lieux de pratique pour les clubs :

Salle Omnisport de l'Anse Vata pour la section haltérophilie de l'Olympique ;

Salle d'haltérophilie de Boulari pour le club de l'IHMD.

JUDO

Suite à plusieurs démissions au sein du comité directeur de la ligue de judo, la FFJDA a prononcé la démission de ce comité directeur au motif d'un nombre insuffisant d'élus. Une administration provisoire a été proposée par la FFJDA en attendant que les conditions relatives à la tenue d'une nouvelle AG élective soient remplies. Madame Magali BATON, secrétaire générale - vice-présidente de la FFJDA, M. Christophe DABIN, président du CTOS-NC et M. Abédias TRINDADE de ABREU pour l'équipe sortante ont été désignés pour assurer l'administration provisoire de la ligue. L'équipe en charge des Jeux du Pacifique a été confirmée par cette administration provisoire. Pour rappel, le judo représente un potentiel de médailles important pour la Nouvelle-Calédonie aux Jeux du Pacifique.



RAPPORT FINANCIER



Rapport financier 2022 du Trésorier

RÉSULTATS DE L'EXERCICE

I - L'Activité

Le CTOS exerce des activités bien distinctes au sein des 2 entités que sont celles du SIEGE dévolu aux missions traditionnelles d'un comité Olympique et du CISE orienté sur les objectif d'accompagnement et d'hébergement du monde sportif.

Outre ces deux missions, 2022 a été marquée par la tenue des mini jeux de SAIPAN en pleine période d'emballement des cours du Kérosène ce qui a complexifié un peu plus l'organisation du déplacement.

Nous rappelons que le CTOS a été contraint d'affréter un charter et à le mutualiser avec VANUATU et WALLIS et FUTUNA pour finaliser au mieux ce déplacement.

Sur le plan financier, hors mini jeux, le principal fait marquant par rapport à 2021 est le retour des subventions d'exploitation de la Nouvelle-Calédonie (45 millions XPF) plus en rapport avec nos espérances et le maintien du soutien des collectivités provinciales et de la commune de DUMBEA.

Parallèlement, les aides de l'ANS (25,9 millions XPF) et des différents partenaires (18,8 millions XPF) se sont situés à des niveaux élevés.

Sur le plan économique, le CISE avec un taux de remplissage de 34%, comparable avec le niveau de 2019, allié à un niveau de subventions en rapport avec les engagements pris à l'origine a pu clôturer sur un léger excédent d'exploitation (1,9 millions XPF).

Les produits se sont élevés à 338 310 670 XPF et sont composés des produits d'exploitation (293 654 088 XPF), du résultat financier (+ 946 665 XPF) et du résultat exceptionnel (+ 43 709 917 XPF).

Les charges d'exploitation se sont élevées à 301 504 891 XPF dont 90,5 millions XPF de charges de personnel et 79,5 millions XPF de charges externes uniquement pour les mini jeux.

Le solde intermédiaire ressort donc excédentaire de 36 805 779 XPF.

Ce solde intermédiaire, après majoration du Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (15 025 941 XPF) et minoration des Engagements à réaliser sur ressources affectées (56 489 020 XPF) fait ressortir un résultat final en déficit de -4 657 300 XPF réparti sur le SIEGE à hauteur de – 6 606 557 XPF et sur le CISE à hauteur de +1 949 257 XPF.

Ce résultat global est à rapprocher du résultat budgété voté par l'AG du CTOS le 23 avril 2022 qui retenait un déficit global de – 13,6 millions XPF.

Un Focus synthétique est fait ci-dessous sur l'activité de chacune des 2 entités.

I.I - Le CTOS- SIÈGE

Les produits se sont élevés à 214 500 526 XPF et sont composés des produits d'exploitation (213 553 861 XPF) et du résultat financier (+946 665 XPF).

Les produits d'exploitation sont principalement composés à hauteur de 18,8 millions XPF par le produit des parrainages et à hauteur de 157,1 millions XPF par les subventions dont les plus significatives sont les suivantes :

- . L'attribution d'une subvention de l'Agence Sanitaire et Sociale pour le poste de chargée de mission sport santé de 5 millions XPF ;
- . Un niveau de subventions de l'A.N.S de 18,9 millions XPF ;

- . La subvention de fonctionnement de la Nouvelle-Calédonie à hauteur de 20 millions XPF :
- . 50 millions XPF au titre de la préparation des Jeux de SALOMON 2023 octroyés par la Nouvelle Calédonie ;
- . 61,5 millions XPF pour les mini jeux répartis entre la Nouvelle-Calédonie à hauteur de 58,5 millions XPF et la province Sud à hauteur de 3 millions XPF.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 180 044 004 XPF et sont composées principalement des frais de personnel pour 54,4 millions XPF et un niveau élevé de charges externes de 119,9 millions XPF qui s'expliquent aux 2/3 par les mini jeux pour 79,5 millions XPF.

Le solde intermédiaire ressort excédentaire de 34 456 522 XPF

Ce solde intermédiaire, après majoration du Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (15 025 941 XPF) et minoration des Engagements à réaliser sur ressources affectées (56 089 020 XPF) fait ressortir **un résultat final en déficit** de -6 606 557 XPF.

I.2 - Le CTOS-CISE

Les produits se sont élevés à 123 810 144 XPF et sont composés des produits d'exploitation (80 100 227 XPF) et du résultat exceptionnel (43 709 917 XPF).

<u>Sur les produits d'exploitation</u>, les principaux points suivants sont à relever :

. La forte augmentation du C.A de l'Hébergement et de la Restauration qui s'est établi à 31,5 millions XPF contre 20,5 millions XPF en 2021 grâce à une nette amélioration du taux d'occupation à 34%

- . Des subventions d'équilibre et d'exploitation en hausse qui s'établissent à 41,9 millions XPF ; elles se répartissent principalement comme suit :
- La Nouvelle-Calédonie à hauteur de 25 millions XPF
- L'ANS à hauteur de 7 millions XPF
- Les trois provinces à hauteur de 5,5 millions XPF
- La Commune de DUMBEA à hauteur de 4 millions XPF

<u>Sur le résultat exceptionnel</u>, il est à préciser qu'il s'agit de la traditionnelle écriture venant couvrir celle passée, dans les charges, en dotations aux amortissements sur les constructions financées par les subventions ; nous retrouvons au passif du bilan son encours net dans le poste « Subventions d'investissements » qui s'élève à 333 837 996 XPF au 31 Décembre 2022.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 121 460 887 XPF et sont composées des principaux points suivants :

- . Des charges externes à hauteur 31,1 millions XPF
- . Des charges de personnel à hauteur de 36,1 millions XPF
- . Des dotations aux amortissements sur les immobilisations pour un montant de 50 millions XPF dont 43,7 millions XPF concernant les constructions et qui font l'objet, comme chaque année, d'une reprise au Franc le Franc en produit exceptionnel sur les opérations en capital imputé sur le compte « Subventions d'investissements » à l'origine du financement

Le résultat final ressort excédentaire de + 1 949 257 XPF.

2 - La structure financière

Le fonds de roulement, hors fonds dédiés, s'élève au 31/12/2022 à 130,5 millions XPF et représente moins de 8 mois de charges d'exploitation (nettes des dotations aux amortissements et provisions et des charges des mini jeux).

Les investissements se sont limités à 1,5 million XFP et financés sur fonds propres ; le CTOS n'a aucun crédit à terme.

Par ailleurs les évolutions favorables des postes d'Actif circulant et de Passif circulant ont permis d'extérioriser un Besoin en fonds de roulement négatif de 2,6 millions XPF venant par là même conforter la situation de trésorerie au même titre que les fonds dédiés qui s'élèvent à 61,5 millions XPF à la date de clôture.

La trésorerie globale s'élève au 31/12/2022 à 194,6 millions XPF.

II LES AFFECTATIONS ET LES FONDS ASSOCIATIFS

- ✓ Affectation du résultat déficitaire de l'exercice 2022 soit -4 657 300 XPF aux fonds associatifs du CTOS
- ✓ Affectation du fonds de réserve CISE (financement CTOS de l'investissement) au financement de l'amortissement du CISE à hauteur de 4.411.765 F (1/17ème de 75 MF) pour l'exercice 2022.

Sous réserve de l'approbation de la prochaine AG sur l'imputation du résultat déficitaire 2022 et des 4 411 765 XPF du fonds de réserve du CISE, les fonds Associatifs s'élèveront à 129 013 766 XPF contre 129 259 301 XPF précédemment.

QUI SOMMES-NOUS?

Rôle et missions du CTOS de Nouvelle-Calédonie

Le Comité territorial olympique et sportif est constitué sous la forme d'une association loi 1901.

Il est l'organe déconcentré du Comité National Olympique et Sportif français (CNOSF). Il est chargé par celui-ci de mettre en œuvre, en son nom et sous son contrôle, les missions qui lui sont expressément déléguées. Ses statuts ont évolué depuis 2019.

Le CTOS est:

- ✓ Composé de membres, les organismes représentants en Nouvelle-Calédonie :
 - Les « Fédérations Olympiques » ;
 - Les « Fédérations Sportives nationales » (non Olympiques);
- Les « Fédérations Multisports ou affinitaires » ;
- Les « Fédérations Scolaires ou universitaires » ;
- De personnalités qui rendent ou ont rendu des services éminents au sport.



✓ Administré par :

- Un bureau exécutif composé de 9 membres ;
- Un conseil d'administration composé de 15 membres (les membres du bureau exécutif sont membres du droit du conseil d'administration);
- Une assemblée générale composée des ligues, comités et fédération affiliés au CTOS de Nouvelle-Calédonie.

Le CTOS de Nouvelle-Calédonie a pour objet :

- De contribuer à la défense et au développement du patrimoine sportif de Nouvelle-Calédonie ;
- De représenter le sport pour toutes les questions d'intérêt général notamment auprès des pouvoirs publics ;
- De favoriser et d'organiser la formation initiale et continue des dirigeants, officiels et techniciens, et plus généralement des membres des organisations sportives;
- D'organiser le sport au niveau local et de soutenir la vie associative :
- De développer les nouvelles pratiques en aidant les nouveaux sports et les sports non fédérés à se structurer;
- De constituer, organiser et diriger la délégation de Nouvelle-Calédonie aux Jeux et Mini Jeux du Pacifique ;
- De multiplier les échanges afin d'élever le niveau général du sport en Nouvelle-Calédonie.

- Les missions prioritaires, confiées par le CNOSF au CTOS de Nouvelle-Calédonie, s'organisent autour de 4 thématiques formalisées, de façon opérationnelle, dans un « Plan Olympique et Sportif Territorial (POST) »:
- Sport & santé et bien-être ;
- Sport & éducation et citoyenneté;
- Sport & professionnalisation;
- Sport & politiques publiques et haut-niveau.

Le CTOS assure de plus la représentation de Paris 2024 en Nouvelle-Calédonie.

En Nouvelle-Calédonie, le CTOS fédère les ligues, comités régionaux et fédération représentant les Fédérations nationales, plus de 700 clubs ou sections de clubs omnisports toutes disciplines confondues, plus de 40 disciplines pratiquées sur le territoire, des centaines d'éducateurs, d'entraîneurs, près de 48 000 licenciés.

Composition du CA du CTOS

Président : Christophe DABIN

Vice-présidente Sport éducation et citoyenneté : Marie-Hélène KONHU

Vice-président Sport santé : Marc BARRÉ

Vice-présidente Sport et professionnalisation : Carolyne CHANTREUX Vice-président Sport politiques publiques et haut niveau : Nicolas VIGNOLES

Secrétaire générale : Anne PERRIER Secrétaire général adjoint : Éric FIGUERES Trésorier : Jean-Jacques ANNONIER

Membres: Fabian DINH, Sophie IONE, Laurent LECAILLE, Typhaine QUÉRÉ, Olivier RAZAVET, Noha TETUANUI







www.ctos.nc

Comité Territorial Olympique et Sportif de Nouvelle-Calédonie

Siège situé au 3^{ème} étage de la Maison du Sport Roger Kaddour 24 rue Duquesne – Quartier Latin BP333 – 98845 Nouméa cedex Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, le CTOS est ouvert au public en matinée uniquement de 8h à 12h et sur rendez-vous de 13h30 à 17h.

Centre International Sport et Expertise

Ibis avenue Becquerel – Koutio BP2463 - 98830 Dumbéa Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi, l'accueil du CISE est ouvert au public de 8h à 11h30 et de 13h à 17h. Le samedi une permanence est assurée de 8h à 11h.



















